

**DEMANDE D'OUVERTURE TARDIVE  
D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**

Monsieur le Maire,

Je soussigné(1) M. Gohaud et M<sup>me</sup> Berzeau

Demeurant (adresse complète) 42 chemin de la Poitevineière 85210 S<sup>te</sup> Hermine

De l'association 1901(2) ayant pour titre (titre exact, sigle non admis).....

..... et pour siège.....

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouverture tardive de(3) Salle Polyvalente

..... à (4) S<sup>te</sup> Hermine

Dans la nuit du 19/07/25 au 20/07/25 jusqu'à 4 H entre (2H et 4H du matin)

Pour le motif suivant Mariage

Dans tous les cas, les orchestres ne devront aller au-delà de 2 heures du matin.

Je vous prie, Monsieur Le Maire de bien vouloir agréer l'assurance de ma considération distinguée.

À S<sup>te</sup> Hermine le 31/03/2025

Signature,

Berzeau

**AVIS DU MAIRE**

LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE donne un avis

favorable

défavorable à la demande ci-dessus (faire courrier pour motiver un refus)

***Le titulaire de cette dérogation veillera à ce qu'il n'émane de l'établissement lui-même ou de la clientèle qui le fréquente, aucune atteinte à la tranquillité et à l'ordre public.***

À Sainte-Hermine le, 31 MARS 2025

Cachet

Le Maire,

Philippe BARRÉ  
Maire de Saint-Jean-d'Hermine



(1) fonction (président, secrétaire...)

(2) si autre, préciser

(3) établissement concerné (salle polyvalente, foyer rural...)

(4) commune